



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

TENANT LIEU DE

Programme Local de l'HABITAT

Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire (C.C.) le 02/03/2020

Modifications n°1 et n°2 approuvées par délibération du C.C. le 18/12/2023

Mise en compatibilité n°1 par Déclaration de Projet (Terr Arbouts) approuvée par délibération du C.C. le 24/06/2024